



Malgré la crise, toujours plus d'emplois dans l'économie sociale et solidaire normande

En Normandie, en 2013, l'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble 117 000 postes dans 11 000 établissements, soit 100 000 salariés en équivalent temps plein (etp). Elle couvre 10 % de l'emploi salarié de la région (en etp). Son ancrage est plus fort sur les territoires ruraux. L'ESS répond essentiellement aux besoins des populations locales, en complément des acteurs de l'économie classique, publics comme privés, notamment dans les domaines de l'action sociale, de l'éducation-formation, de la banque-assurance.

Malgré la survenue de la crise économique et financière en 2008, les effectifs de l'ESS continuent à augmenter. Économie de proximité, elle soutient l'emploi sur les territoires. Sa résilience tient à son orientation sectorielle spécifique et à son modèle économique original. Si l'ESS relève le défi de la crise, elle n'en est pas préservée. Intervenant sur des activités qui relèvent aussi des sphères publique et libérale, elle n'est pas hermétique aux contraintes des acteurs institutionnels et aux stratégies économiques des entreprises privées.

Aurélié Charles, Bruno Dardaillon, Jérôme Marajda (Insee), Benjamin Roger (Cress)

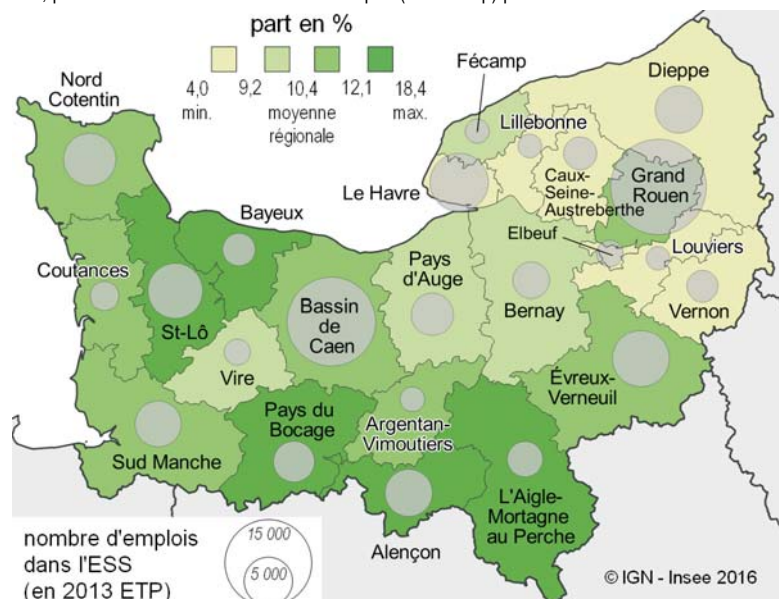
L'économie sociale et solidaire (ESS) réunit les entreprises cherchant à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale. La loi du 31 juillet 2014 la reconnaît comme un mode d'entreprendre innovant et durable qui a vocation à s'étendre, et en précise le périmètre. En Normandie, l'ESS rassemble 117 000 postes en 2013, soit 100 000 salariés en équivalent temps plein. Elle couvre 10,4 % de l'emploi salarié de la région (en etp), un poids légèrement inférieur à la moyenne de la France de province (10,9 %).

Un ancrage plus fort sur les territoires ruraux

L'ESS n'est pas présente de façon équivalente sur l'ensemble du territoire de la Normandie, que l'on peut découper en 23 zones d'animation territoriale (*encadré*). En 2013, sept zones se caractérisent par une présence de l'ESS nettement plus

1 Une présence inégale de l'ESS sur la région

En 2013, part de l'ESS dans l'ensemble de l'emploi (salarié etp) par zone d'animation territoriale



Source : Insee, CLAP 2013

forte qu'en moyenne régionale. Toutes sont situées sur le territoire de l'ex Basse-Normandie : trois zones manchoises (Nord Cotentin, Coutances, Sud Manche), trois zones ornaises (Pays du Bocage, Argentan-Vimoutiers, L'Aigle-Mortagne au Perche), et celle de Bayeux. Ces zones sont plutôt rurales et excentrées, avec une population résidente plus âgée qu'ailleurs dans la région. Localement, l'histoire caritative et des politiques d'aménagement du territoire ont pu favoriser l'implantation d'établissements et de services sanitaires et médico-sociaux (fondations et associations). En outre, plusieurs de ces zones ont une spécificité agro-alimentaire : de grandes coopératives agricoles y sont actives, augmentant plus qu'ailleurs la part de l'ESS dans l'emploi salarié.

Cinq autres zones se distinguent par une ESS plus présente qu'en moyenne régionale, avec une concentration des activités de banque-assurance. Ce sont les zones dont la commune principale est préfecture régionale (Rouen) ou départementale (Alençon, Caen, Évreux, Saint-Lô). Les principaux

Les zones d'animation territoriale

Les zones d'animation territoriale constituent le niveau territorial le plus fin d'analyse de la situation de l'emploi et de l'activité économique. Elles servent aussi au déploiement et à la mise en œuvre des politiques d'emploi et de formation professionnelle menées par l'État et la région.

Leur découpage correspond au champ d'action d'instances dont les noms et les pratiques demeurent différents entre les deux anciens territoires régionaux, mais qui sont en cours d'harmonisation : les Services publics de l'Emploi local (SPEL) dans l'ancienne Haute-Normandie et les Comités opérationnels territoriaux économie-emploi-formation (COTEEF) dans l'ancienne Basse-Normandie.

L'économie sociale et solidaire (ESS), périmètre et champ de l'étude

La Loi relative à l'économie sociale et solidaire (ESS) n° 2014-856 du 31 juillet 2014 en définit le périmètre. Celui-ci reprend les familles statutaires historiques de l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles et fondations) et inclut une nouvelle catégorie, les entreprises commerciales adhérant aux mêmes principes quelle que soit leur forme juridique. Ces principes sont :

- poursuivre un but social autre que le seul partage des bénéfices ;
- une lucrativité encadrée (notamment des bénéfices majoritairement consacrés au maintien et au développement de l'activité) ;
- une gouvernance démocratique et participative.

Les entreprises commerciales de l'ESS ne font pas encore l'objet du même suivi statistique que les autres composantes de l'ESS. En conséquence, elles ne sont pas incluses dans les données présentées, limitées aux coopératives, mutuelles, associations et fondations employeuses (familles repérées à partir d'une liste de catégories juridiques, et à l'exclusion de certaines activités). Ne sont pas retenus les administrations publiques, organisations patronales et consulaires, syndicats de salariés et les organisations politiques ou religieuses.

établissements du secteur tertiaire, public comme privé tendent à se concentrer dans l'agglomération de la ville-préfecture, notamment les sièges sociaux régionaux ou départementaux. Cet "effet siège" est particulièrement marqué pour les banques coopératives et les assurances mutualistes, surtout pour la zone de Rouen (*Crédit Agricole, Matmut*).

Enfin, dans les autres zones, l'ESS représente moins de 10 % de l'emploi salarié total, en lien avec une économie privée hors ESS plus fortement développée, surtout le secteur industriel. À l'exception des zones de Vire et du Pays d'Auge, elles se situent sur le territoire de l'ex Haute-Normandie.

Une structure d'activité spécifique ...

Le profil d'activité de l'ESS normande est semblable à celui de la France métropolitaine, avec une même orientation sectorielle très spécifique. En effet, l'ESS s'est initialement développée dans les domaines où la réponse publique et l'initiative privée ne permettaient pas de répondre totalement aux besoins sociaux des populations locales.

En Normandie, en 2013, l'action sociale concentre fortement l'activité de l'ESS, avec quatre emplois sur dix. Ceux-ci se déploient notamment sur la prise en charge du handicap et de la dépendance des personnes âgées, sur l'insertion de personnes fragilisées, sur l'aide à domicile, sur l'enfance et la petite enfance. Viennent ensuite les secteurs éducation-formation et banque-assurance, avec 14 % et 12 % des emplois. Ces trois secteurs d'activité rassemblent 68 % des effectifs de l'ESS, alors qu'ils ne représentent que 14 % des emplois dans le reste de l'économie.

L'ESS reste toujours peu engagée dans les activités les plus ouvertes à la concurrence et/ou les plus exposées à la conjoncture, parmi les plus affectées par la crise. Ainsi, les secteurs de l'industrie-construction et du commerce-transport-hébergement-restauration y couvrent moins d'un emploi sur dix, contre la moitié dans le reste de l'économie.

Dans l'ESS émergent aussi des activités nouvelles comme les "circuits courts", qui dépassent désormais le seul domaine alimentaire pour déborder entre autres sur le

2 Un fort positionnement sur l'action sociale, l'enseignement et la finance

Structure de l'emploi (salarié équivalent temps plein) en 2013 par secteur d'activité, dans l'ESS et le reste de l'économie, et variations sectorielles entre 2008 et 2013

Secteur d'activité	Économie sociale et solidaire		Reste de l'économie		Économie sociale et solidaire	
	Part 2013	variation 2008-2013	Part 2013	variation 2008-2013	Emplois etp 2013	Emplois etp variation 2008-2013
	%	%	%	%	nombre	nombre
Action sociale	41,7	+ 11,4	3,8	+ 19,2	41 720	+ 4 280
Éducation et formation professionnelle	14,3	+ 0,9	7,9	+ 3,8	14 340	+ 130
Banque-assurance	12,3	+ 5,8	1,8	- 8,3	12 280	+ 670
Autres services	8,0	+ 4,6	1,5	- 3,4	8 040	+ 350
Information et communication, activités immo., soutien aux entreprises	5,0	+ 8,7	10,6	+ 1,3	5 000	+ 400
Commerce, transports, hébergement et restauration	4,8	- 8,3	23,8	- 5,1	4 820	- 430
Santé humaine	4,7	+ 14,0	7,5	- 1,9	4 730	+ 580
Activités culturelles et récréatives	4,5	- 1,7	0,8	+ 15,9	4 500	- 80
Industrie + construction	3,8	- 9,4	29,6	- 10,9	3 840	- 400
Agriculture, sylviculture et pêche	0,9	+ 18,0	1,6	- 1,3	870	+ 130
Administration publique	0,0	so	11,1	- 3,1	so	so
Total	100,0	+ 6,0	100,0	- 4,3	100 140	+ 5 630

Source : Insee, CLAP 2008 et 2013

financement ou l'énergie (avec les coopératives *Bois Bocage Énergie* ou *Enercoop Normandie*).

... et des familles aux activités distinctives

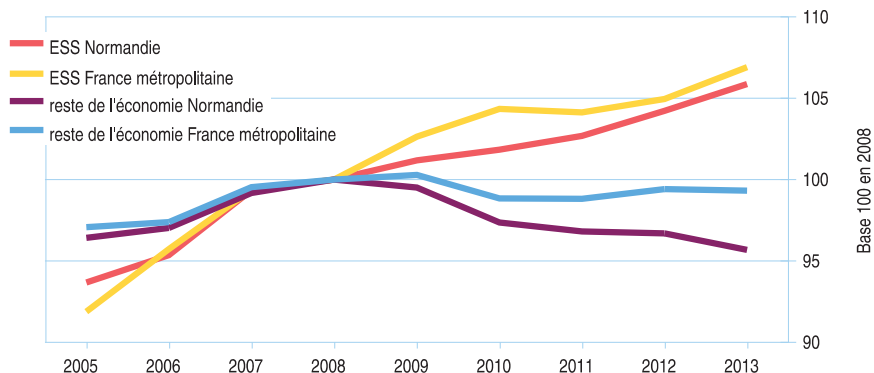
Reflète de leur histoire propre, les familles constitutives de l'ESS montrent chacune un profil d'activité distinctif. En Normandie, en 2013, les secteurs de l'action sociale, de l'enseignement et de la santé recouvrent la quasi-totalité de l'emploi des fondations, et les trois-quarts de celui des associations. Avec un profil d'activité proche des associations, le statut de fondation en apparaît comme une alternative. L'assurance concentre les trois-quarts de l'emploi des mutuelles, et la banque, la moitié de l'emploi des coopératives. Pour cette famille, l'autre moitié de l'emploi se confronte à l'économie marchande "classique". La filière agro-alimentaire est assez développée dans la région, avec de grandes coopératives agricoles intervenant dans la production, la transformation et la commercialisation, comme *Agrial*, *Les Maîtres Laitiers du Cotentin*, *Isigny Ste-Mère*, *Cap Seine*. Dans un autre secteur industriel, l'entreprise *Acome* (*Association Coopérative d'Ouvriers en Matériel Électrique*) est la première coopérative de production (SCOP) de France par ses effectifs, avec près de 1 000 salariés sur un seul site.

Malgré la crise, toujours plus d'emplois

Malgré la survenue de la crise économique et financière en 2008, en Normandie comme en France métropolitaine, les effectifs de l'ESS continuent à augmenter, mais moins fortement qu'auparavant. Entre 2008 et 2013, en Normandie l'emploi dans l'ESS progresse de + 6,0 %, contre un repli de - 4,3 % dans le reste de l'économie. Cette divergence est plus prononcée qu'en France métropolitaine, due à une contraction plus

3 Malgré la crise, les effectifs de l'ESS restent en constante augmentation

Évolution de l'emploi dans l'ESS depuis 2005 (emploi salarié etp hors agriculture)



Source : Insee, CLAP 2005 à 2013

forte de l'emploi dans l'économie "classique". En effet, en métropole, l'emploi dans l'ESS progresse autant (+ 6,9 %) mais réside dans le reste de l'économie (- 0,6 %). De fait, en Normandie comme en France métropolitaine, le poids de l'ESS dans l'ensemble de l'économie augmente encore. Économie essentiellement de proximité, elle soutient l'emploi dans les territoires. Sa résilience durant la crise tient à son orientation sectorielle spécifique, mais aussi à son modèle économique original.

L'emploi porté par l'action sociale

Entre 2008 et 2013, les principaux secteurs d'activité de l'ESS se développent encore malgré la crise, car moins sensibles à la dégradation de la conjoncture. Sur la période, au sein de l'ESS normande, l'emploi dans l'action sociale progresse fortement (+ 11,4 %). Ces effectifs supplémentaires répondent à des besoins sociaux et médico-sociaux toujours croissants, structurellement soutenus par la dépendance de personnes âgées de plus en plus nombreuses, et conjoncturellement renforcés par la crise actuelle. Ainsi, majoritaire et en forte progression, l'action sociale reste le secteur moteur de l'emploi

dans l'ESS. Sur la période, celui-ci génère trois quarts des créations nettes : + 4 280 emplois pour un solde total de + 5 630. L'emploi progresse modérément par la banque-assurance, tiré uniquement par l'assurance mutualiste qui compense le repli de la banque coopérative. Il reste atone pour l'éducation-formation.

Un modèle économique plus stable

Le modèle économique original de l'ESS contribue à y stabiliser l'emploi. Ses principes fondateurs induisent un mode d'entreprendre et de développement différent de celui de l'économie marchande "classique". Notamment, par le principe de lucrativité contenue, les acteurs économiques de l'ESS ne renoncent pas à l'utilité sociale pour la rentabilité. De fait, ils investissent de façon durable et pérenne alors que l'économie marchande classique tend à s'engager et se désengager de façon plus opportuniste, induisant sur l'emploi des mouvements plus heurtés, à la hausse comme à la baisse.

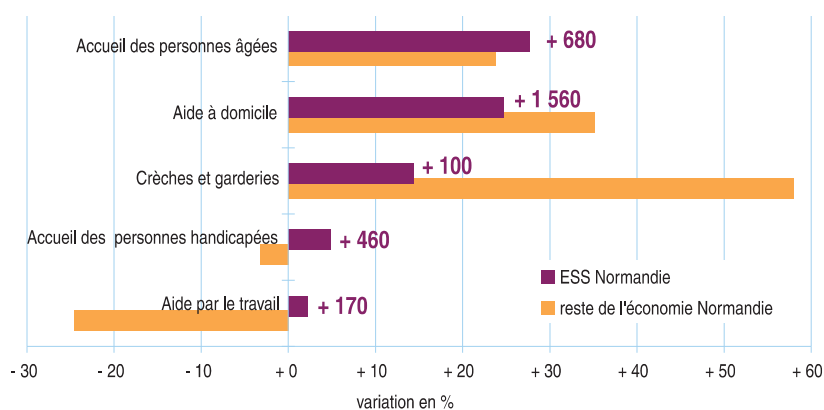
En Normandie, l'action sociale se partage entre l'ESS et le reste de l'économie. Cependant, dans ce secteur, entre 2008 et 2013, les effectifs progressent deux fois plus dans le reste de l'économie. Si l'ESS n'a pas l'exclusivité de l'utilité sociale, elle peut souvent mieux répondre aux besoins des populations les moins solvables. Pour l'hébergement social et médico-social, elle pallie, d'une part, le caractère restrictif d'une réponse publique essentiellement médicale, d'autre part, l'approche sélective d'une initiative privée commerciale régie par le profit.

Des principes communs, mais des contraintes diverses

En 2013, pour l'ESS normande, les associations rassemblent trois emplois sur quatre, les coopératives, un sur six, et les mutuelles et les fondations, moins d'un sur dix. L'ESS intervient sur des activités relevant aussi des sphères publique et libérale, et n'est alors

4 Au sein de l'ESS, l'emploi associatif dans l'action sociale

Évolution des principaux domaines d'intervention entre 2008 et 2013 (emploi salarié etp)



Source : Insee, CLAP 2008 et 2013

pas hermétique aux contraintes des acteurs institutionnels et aux stratégies économiques des entreprises privées commerciales. Si elle relève le défi de la crise, elle n'en est pas préservée. Ainsi, malgré des principes fondateurs communs, la crise économique et financière se diffuse différemment dans les familles constitutives de l'ESS.

Avec la crise, resserrement du financement associatif ...

Dans l'ESS, l'emploi dans l'action sociale est essentiellement couvert par les associations, et dépend alors étroitement du financement public (État et collectivités locales). Or, avec la survenue de la crise, celui-ci s'est contracté, resserrant de fait le financement associatif. Ainsi, au sein de l'ESS, l'emploi social a brusquement ralenti avec la crise jusqu'à même se replier un peu en

2011, et repartir ensuite à la hausse. L'inflexion est beaucoup plus marquée que dans le reste de l'économie. La crise réduit alors la capacité à répondre aux besoins sociaux des populations les plus fragiles, altérant davantage la cohésion sociale. Malgré tout, entre 2008 et 2013, les associations de l'action sociale restent fortement créatrices d'emplois (+ 3 600 nets). Ces effectifs supplémentaires se déploient majoritairement dans l'aide à domicile (+ 1560) et l'accueil des personnes âgées (+ 680).

L'empreinte de l'ESS est aussi historiquement forte pour les activités culturelles et récréatives, secteur de faible volume cependant. En Normandie, elle y recouvre deux emplois salariés sur cinq en 2013, en quasi-totalité par des associations, avec de nombreuses structures de petite taille. Le resserrement du financement public avec la

crise s'ajoute aux difficultés induites par sa transformation, vers moins de subventions et plus de commandes via appels d'offre. Cette transformation affecte surtout les activités récréatives, en exacerbant la concurrence avec les acteurs privés mais aussi avec les autres associations du secteur. Pour l'ESS, l'emploi salarié y rejoint seulement en 2013 son niveau de 2008, contre une nette progression dans le reste de l'économie.

... et restructuration des banques coopératives

Dans la banque, l'ESS rassemble en 2013 un peu moins de la moitié de l'emploi total (sans considérer les filiales hors ESS), en quasi-totalité par les banques coopératives. Si le statut de coopératives rattache institutionnellement ces entreprises à l'ESS, pour certaines leur stratégie économique les rapprochent davantage des autres banques du secteur privé. Restructurées à la suite de la crise financière, les banques coopératives ont perdu 500 emplois entre 2008 et 2013, presque la moitié des pertes nettes de l'ensemble des coopératives.

Plus d'emploi, grâce aux établissements pérennes

En Normandie, deux tiers des établissements de l'ESS en 2008 relèvent toujours de cette sphère cinq ans après. Entre 2008 et 2013, les entrées et les sorties d'établissements du champ de l'ESS sont quasi-équilibrées, en nombre d'unités comme en effectifs associés. Par conséquent, l'emploi de l'ESS a été soutenu essentiellement par une dynamique favorable dans les établissements pérennes. Sur la période, ils donnent la quasi-totalité des créations nettes : + 5 370 emplois pour solde total de + 5 630. Ils sont aussi créateurs nets pour toutes les familles hormis les coopératives. Famille la plus ouverte à la concurrence et la plus exposée à la conjoncture, l'emploi y fléchit un peu. Cependant, en lien avec un statut favorable à la pérennité de l'entreprise (*encadré*), le nombre de coopératives non financières se maintient ■

L'essentiel du résultat net des coopératives non financières normandes est alloué aux réserves

Les coopératives non financières normandes dégagent en 2013 un résultat net de plus de 59 millions d'euros. Celui-ci est essentiellement imputable aux coopératives agricoles. Ce résultat peut être distribué aux sociétaires sous forme de parts sociales ou mis en réserve. En Normandie, les parts sociales versées par les coopératives représentent seulement 9 % du résultat net, nettement moins que pour les dividendes distribués dans le reste de l'économie (50 %). En revanche, la constitution de réserves, statutairement encouragée dans les coopératives, y est plus importante que dans les entreprises hors ESS. Ainsi, plus de 88 % des coopératives ont constitué des réserves excédant le seuil légal de 10 % du capital social contre 86 % pour le reste de l'économie. Surtout, pour deux tiers des coopératives agricoles, trois quarts des coopératives de production et un peu plus de la moitié des autres coopératives, les réserves constituées sont supérieures au capital social. Ces réserves leur permettent de consolider leurs fonds propres. Dans les entreprises hors ESS, ce ratio s'élève à 25 %.

5 Dans les coopératives normandes, le rapport des réserves au capital social est très élevé

Ratios financiers 2013

Secteur d'activité	Coopératives normandes	Coopératives agricoles	Coopératives de production	Autres coopératives*	Reste de l'économie
Parts sociales dans le résultat net	9	8	10	11	50
Part des réserves sur les capitaux propres	73	70	80	74	29
Part des entreprises dont les réserves excèdent 10 % du capital social	88	85	91	87	86
Part des entreprises dont les réserves excèdent le capital social	63	65	76	56	25

* Les autres coopératives sont principalement des coopératives d'usagers ou d'entrepreneurs. Il s'agit par exemple des centrales d'achats ou les structures logistiques des magasins Système U et Leclerc (hors magasins qui sont des sociétés de capitaux).

Champ : entreprises mono, quasi mono ou majoritairement régionales non financières non agricoles, hors autoentrepreneurs, microentreprises au sens fiscal et unités relevant du régime des bénéficiaires non commerciaux (BNC).

Source : Insee, fichier approché des résultats Esane (Fare) 2013

Insee Normandie
5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex

Directeur de la publication :

Daniel BRONDEL

Rédacteur en chef :

Kévin DE BIASI

Attachés de presse :

Martine CHÉRON (Rouen)

Tél : 02.35.52.49.75

Philippe LEMARCHAND (Caen)

Tél : 02 31 15 11 14

ISSN : en cours

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Bisault L., Deroyon J., "Des principes communs et beaucoup de diversité", *Insee Première* n° 1522, novembre 2014
- Bisault L. "Le "tiers secteur", un acteur économique important", *Insee Première* n° 1342, mars 2011
- Bonnet M., Dupré A., "En Rhône-Alpes, l'économie sociale et solidaire est plus présente dans le sud-ouest de la région", *La Lettre Analyses* n° 228 - avril 2014
- Jacquesson F., Portero C., Forti E., "L'économie sociale et solidaire tournée vers l'action sociale dans les communes peu denses en Ile-de-France", *Insee Analyses* n° 23 - octobre 2015

